



RESULTATS DES AUDITS QUALIPAC

La compétence des professionnels prouvée

Paris, le XX janvier 2011 - Qualit'EnR, qui gère les appellations qualité pour les énergies renouvelables (EnR), annonce les résultats très satisfaisants des audits menés en 2010 auprès de ses installateurs QualiPAC. A travers ces contrôles, Qualit'EnR rappelle l'importance du dispositif QualiPAC, appellation dédiée aux installateurs de pompes à chaleur en habitat individuel.

A l'heure où la géothermie et l'aérothermie peuvent parfois être délaissées, les professionnels de la pompe à chaleur réagissent en poursuivant leur démarche qualité auprès des particuliers et des pouvoirs publics. Géré par Qualit'EnR depuis janvier 2010, le dispositif QualiPAC permet à cette filière d'instaurer un cadre qualitatif et de référence unique en Europe pour les particuliers désireux de s'équiper en pompes à chaleur. 1 200 entreprises sont déjà engagées depuis un an.

Le lancement de ces audits (par l'AFPAC en 2008, puis par Qualit'EnR depuis 2010), réalisés auprès de plus de 40% des installateurs QualiPAC dès la première année, a permis de valoriser le travail de qualité réalisé par les professionnels et de suspendre les quelques entreprises défailtantes. Ces contrôles ont ainsi mis en lumière les prestations, excellentes à satisfaisantes, pour 86% des installateurs QualiPAC contrôlés. Et moins de 2% de prestations défailtantes...

A travers cette appellation, Qualit'EnR garantit aux particuliers de travailler avec un professionnel compétent dont l'entreprise répond aux critères suivants :

- Assurance : à la fois en responsabilité civile générale et décennale
- Compétence : personnel obligatoirement formé ou expérimenté
- Charte Qualité : entreprise engagée pour la qualité d'installation avec la signature des 10 points de la charte QualiPAC, dont le choix d'un matériel de qualité (NF PAC)
- Audits d'installations : entreprise contrôlée sur le terrain

Dans le cadre de ce cycle de qualité développé par Qualit'EnR, chaque particulier peut trouver près de chez lui un professionnel compétent en conseil et en installation de pompe à chaleur. Le site internet www.qualit-enr.org constitue ainsi un véritable annuaire des installateurs d'énergies renouvelables mis à jour en temps réel.

Pour le magazine « 60 millions de consommateurs », « *le choix d'un installateur labellisé QualiPAC permet [...] d'éviter de nombreux margoulines* » (enquête - juin 2010).

Pour André Joffre, Président de Qualit'EnR, « *Les pompes à chaleur demeurent un équipement très efficace énergétiquement. Toutefois, la pérennité économique de la filière n'est possible que dans un cadre qualitatif et rigoureux montrant le réel gage de sérieux des professionnels. Recommandée par l'ADEME, l'appellation QualiPAC participe ainsi à la structuration de la filière et assure aux particuliers conseils et installations de qualité.* ».

A propos de Qualit'EnR

Fondée par cinq entités professionnelles (CAPEB, Enerplan, UECF-FFB, UNCP-FFB et le SER), Qualit'EnR est depuis 2006 l'Association pour la qualité d'installation des systèmes à énergie renouvelable. Elle a pour objectif de permettre à chaque particulier de trouver près de chez lui un professionnel compétent pour le conseiller et lui installer un système énergies renouvelables. Pour cela, Qualit'EnR gère des dispositifs de qualité : « Qualisol » pour le solaire thermique, « QualiPV » pour le solaire photovoltaïque, « Qualibois » pour le chauffage bois énergie et « QualiPAC » pour les pompes à chaleur. Ces dispositifs regroupent plus de 12 600 entreprises.

Le site web : www.qualit-enr.org

Contacts presse

- Qualit'EnR

Francky Boisseau / 01 48 78 70 74 / f.boisseau@qualit-enr.org

- Rumeur Publique

Jérôme Broun / 01 55 74 52 34 / jerome@rumeurpublique.fr

Claire Ciangura / 01 55 74 52 12 / claire@rumeurpublique.fr